



# INVENTAIRE DE L'ÉTAT DES SENTIERS PÉDESTRES À LA VILLE DE SAGUENAY

## RAPPORT FINAL de **LES VERTS BOISÉS DU FJORD**

**(SYNTHÈSE)**

par

Jean Désy, secrétaire et superviseur,  
Réjean Canuel, chargé de projet,  
Gille Tremblay, administrateur,  
Roger Potvin, administrateur  
Julien Petitclerc, président

17 novembre 2008

# Introduction

Ce texte constitue le rapport final d'évaluation de l'état des sentiers parcourus par Réjean Canuel, pour le compte de la ville de Saguenay, des Verts boisés du fjord et de trois autres partenaires, dans le cadre de la subvention salariale obtenue du Centre local d'emploi (CRE), pour la période de mai à octobre 2008. Les autres partenaires sont les écoles Saint-Antoine, Odyssée/Dominique-Racine, ainsi que le Comité de l'environnement de Chicoutimi.

Conformément aux avis donnés par madame Carolyne Dunn, **nous avons soustrait de l'analyse méthodique** les dizaines de kilomètres de sentiers déjà entretenus régulièrement par la Ville ou ses corporations d'aménagement, soit :

- **le Parc de la rivière du Moulin** (partie amont à partir du pont du boulevard de l'Université),
- **les sentiers du Saguenay** (boisés du Golf, du Manoir et du Montagnais),
- **les sentiers du Bec-Scie.**
- Enfin, **les sentiers de la Pulperie**, qui s'apparentent plutôt à un réseau de larges chemins gravelés permettant l'accès aux belvédères et sites d'interprétation historiques.

Cependant, les deux premiers ont été parcourus en long et en large; nous estimons leur état, très acceptable. Par ailleurs, le **sentier Eucher** a fait l'objet d'un rapport plus détaillé pour le compte de la Corporation des Écorceurs de l'arrondissement de La Baie, **ci-annexé**.

**Trois autres boisés sont exclus cette année** de l'inventaire, soit ceux **du Mont-Jacob à Jonquière, de la Colline à Chicoutimi** et **Papawétish** à Laterrière. La raison en est fort simple : les deux premiers ont fait l'objet cet été d'une intervention soutenue des Verts boisés du fjord, aidé en cela par deux subventions totalisant 30 000\$. On peut donc qualifier de très bon l'état actuel des cinq kilomètres de sentier de ces deux boisés (2 au Mont-Jacob et 3 au Parc de la Colline), à quelques corrections près qui seront apportées en 2009. Quant aux sentiers du Parc Papawétish, (CEC pour RTA), ils sont encore en très bon état, en dépit d'un abandon de développement et d'entretien depuis deux ans par Alcan. De simples élagages ponctuels et limités seraient à la limite souhaitables sur les  $\pm 2$  km de sentiers ouverts entre la maison des Chevaliers de Colomb et la fresque.

Sont également **exclus quatre boisés de l'inventaire, mais de façon  $\pm$  permanente** : les boisés **Félix-Leclerc, du Cran, Bon-Air, et Jean-Deschênes**. Les deux premiers sont totalement ceinturés de résidences et leur accessibilité réduite sinon nulle, le troisième ne présente que des lambeaux de boisés ou débouchant maintenant sur des propriétés privées. Quant aux rares sentiers de la **coulée Jean-Deschênes**, identifiés par LVBF en 1999, ils sont cernés d'une zone industrielle bruyante (bétonnière d'Arvida) et en bonne partie résidentielle, tout en présentant un état de délabrement évident : leur statut doit être discuté avec les instances municipales.

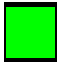


Les **histogrammes** de couleurs accompagnant chaque boisé, synthétisent l'état des sentiers principaux les traversant, selon les trois catégories suivantes : **bon (vert)**, **passable (jaune)** et **rouge (intervention nécessaire)**, catégories également traduites en pourcentages pour chaque sentier. Chaque graphique est divisé en segments de 25m chacun, et donne une idée visuelle rapide de l'état des sentiers. Nous fournissons enfin les niveaux de difficulté de chaque sentier, mais surtout l'évaluation du coût d'intervention pour chaque sentier, section par section, à partir d'un logiciel adapté à cette tâche. Ainsi, les élus disposeront d'un portrait financier d'intervention facilitant les nécessaires priorisations d'investissement.

Pour permettre de mieux visualiser l'ensemble des interventions proposées, les diagrammes d'état des sentiers sont disposés sur les **ortho-photos-plans** des trois arrondissements visés par l'inventaire et fournis par les services techniques de la ville.

Enfin, l'inventaire final s'est déroulé du **début septembre au 31 octobre 2008** sur la base du premier inventaire (mai-juin) et de l'expérience acquise pour la saisie de données et de leur transcription graphique et numérique.

## ÉTAT DES SENTIERS

### Légende

-  **Bon** : Section de sentier ne présentant normalement pas de contrainte pour la randonnée pédestre, ni d'irritant visuel majeur
-  **Passable** : Section de sentier présentant de légères contraintes pour la randonnée pédestre (végétation envahissante, humidité temporaire, structures légèrement endommagées, ...) et des irritants visuels mineurs. Fléchage souvent proposé.
-  **Interventions requise** : Section de sentier présentant des contraintes importantes nécessitant une ou des interventions majeures, comme : nettoyage intensif, recouvrement de paillis ou de poussière de pierre, réfection/reconstruction de ponceau ou de trottoirs de bois, drainage, installation de bancs et tables, reprofilage, abattage d'arbres dangereux et reboisement des aires adjacentes, pose de panneau d'identification du boisé.

## DEGRÉS DE DIFFICULTÉ DES SENTIERS

La Fédération québécoise de la marche (FQM) signale dans sa publication « *La planification d'un itinéraire de marche* », (p.61), qu'aucune classification officielle ne s'applique encore à l'ensemble du réseau pédestre québécois. Elle en propose toutefois une qui permet une cotation réaliste d'un sentier, mais qui semble s'appliquer davantage à des sentiers de grande nature qu'à des sentiers urbains ou péri-urbains. Faute de mieux, nous la proposons :

**Facile** : accessible à tous, aux non-initiés, sans préparation spéciale. Pentes de 10% ou moins. Distance entre deux points d'accès d'environ 5 km ou moins et maximum de deux heures de marche.

**Modéré :** accessible à tous, mais avec préparation, aux initiés de préférence. Pentes de 10% en moyenne. Distance entre deux points d'accès d'environ 15 km ou moins. Maximum de six à sept heures de marche.

**Difficile :** accessible à une certaine catégorie de randonneurs, des spécialistes de la randonnée pédestre et des gens en grande forme. Sentier abrupt, pouvant excéder par endroits 15% de pente. Itinéraire de montagne, présence de rochers. Plus de dix heures de marche.

On conçoit donc qu'à part peut-être les sentiers Eucher, parmi les sentiers inventoriés ici, aucun ne peut être qualifié de difficile selon la définition fournie. La très grande majorité peut être classée comme facile, plus rarement de difficulté modérée.

## RÉSULTATS

### LE PORTRAIT D'ENSEMBLE

Le tableau synthèse soumis ci-dessous permet de prendre la mesure des efforts financiers municipaux à consentir pour la requalification de quinze boisés sélectionnés sur trois arrondissements, mais principalement à Chicoutimi et Jonquière. Des seize kilomètres de sentiers impliqués dans cet inventaire<sup>1</sup> près de 60% sont en bon état de marche..., près de 15% sont qualifiés de passables et 28% exigent des interventions. L'essentiel des investissements nécessaires provient bien sûr de cette dernière catégorie de sections, puisque ce qui est proposé dans les sections dites « passables » ne concerne que l'entretien de la végétation agressive et le fléchage léger des sentiers.

On constate aussi que quatre boisés cumulent (pour six sentiers au total), quelque 72% des investissements : Rivière du Moulin aval (sentiers NE et NO,) aux Rats Musqués (sentiers nord et sud), Dominique-Racine et Val-Lomberette. Notre intuition nous indiquait déjà cette piste, maintenant confirmée et validée par des évaluations plus serrées. Les fortes densités de population riveraines de ces boisés nous confortent également dans cette hypothèse.

Ces quatre boisés entrent effectivement dans les deux meilleures catégories de boisés quant à leur potentiel de mise en valeur et d'utilisation, comme en témoignent les propositions qui suivent.

---

<sup>1</sup> Nous estimons nécessaire un facteur de correction de l'ordre de 20 à 25% dans cette évaluation, ce qui équivaldrait à  $\pm 20$  km.

## LES CATÉGORIES DE BOISÉS : PROPOSITIONS

Déjà, trois arrondissements sont dotés d'infrastructures urbaines très intéressantes pour les piétons via les promenades et/ou pistes cyclo-piétonnières (Parc de la rivière aux Sables, Parc Mars jusqu'au Musée du Fjord, le Vieux Port jusqu'à la Maison Blanche et la Pulperie). Le dossier inventaire s'est plutôt penché sur les sentiers pédestres en milieu naturel (boisés).

### SYNTHÈSE DE L'ÉTAT DES SENTIERS DE 15 BOISÉS DE SAGUENAY, AUTOMNE 2008

BOISÉS	ARR.	BON ÉTAT sections 25m	%	PASSABLE sections 25m	%	INTERV. sections 25m	%	\$ ESTIMÉS	% \$
Des Aîné-es	J	6	23	16	62	4	15	7 284 \$	2,6
CEPAL	J	6	60	0	0	4	40	1 075	0,4
Collège (du)	J	12	40	10	33	8	27	14 787	5,3
Diana-Roussel	C	14	70	5	25	1	5	3 906	1,3
Domin-Racine	C	7	20	5	14	23	66	28 327	10,1
Eucler	LB	41	85	2	4	5	11	7 581	2,7
Loire (de la)	J	17	81	0	0	4	19	5 450	1,9
Rang 1 (du)	C	48	69	0	0	22	31	10 529	3,8
Rats Musqués Nord	C	2	15,5	2	15,5	9	69	27 203	9,7
Rats Musqués Sud		17	43	9	22	14	35	38 064	13,6
Rivière Chicout.(de la)	C	43	86	2	4	5	10	10 529	3,7
Riv. du Moulin aval NO	C	25	41	13	21	23	38	50 610	18
Riv. du Moulin aval NE		35	58	0	0	25	42	33 733	12
Saint-Antoine	C	19	49	5	13	15	38	10 967	3,9
Saint-Jacques	J	7	78	1	11	1	11	321	0,1
Val-Lomberette	C	15	43	11	31	9	26	26 065	9,3
Verdun	C	57	83	4	6	8	11	2 983	1,6
<b>TOTAL</b>		<b>371</b> (9,3 km)	<b>58</b>	<b>85</b> (2,1 km)	<b>14</b>	<b>180</b> (4,5 km)	<b>28</b>	<b>279 414 \$</b>	<b>100</b>

Les catégories suivantes ont été établies :

- **SEMI-URBAINS** : Sentiers ayant reçu beaucoup d'investissements et où des mesures d'entretien annuel existent. Ces sentiers sont tous gravelés.
  - Parc de la rivière du Moulin (secteur sud) – arr. de Chicoutimi
  - Centre plein air Bec-scie – arr de La Baie
  - Sentiers du Saguenay – arr. de Jonquière

- **RUSTIQUES** : Sentiers naturels où quelques interventions sont nécessaires à coûts abordables. Généralement, les matériaux peuvent être puisés à même la nature. Pour ces sentiers, une sous-catégorie de leur potentiel a été déterminée, soit :

– **À POTENTIEL ÉLEVÉ**

Sentiers avec panoramas, attraits naturels et/ou patrimoniaux au-dessus de la moyenne, à proximité de quartiers populeux, endroits déjà très fréquentés :

- Sentiers aux Rats Musqués (sud et nord de Des Oblats) – arr. Chicoutimi
- Sentiers du Parc de la Colline (partenariat école) – arr. Chicoutimi
- Parc de la rivière du Moulin (secteur nord du boul. de l'Université) – arr. Chicoutimi
- Sentiers du Mont-Jacob – arr. Jonquière
- Parc Price – arr. Jonquière (*projet de développement majeur à compter de 2009*)
- Sentier Eucher ou de la Croix (terrain privé) – arr. La Baie

– **À BON POTENTIEL**

Sentiers avec panoramas, attraits naturels et/ou patrimoniaux intéressants, souvent à l'intérieur de quartiers, endroits déjà fréquentés par la population :

- Diana-Roussel – arr. Chicoutimi
- St-Antoine (partenariat école) – arr. Chicoutimi
- Victor-Guimond – arr. Chicoutimi
- Val Lomberette (partenariat CEGEP-UQAC) – arr. Chicoutimi
- Dominique-Racine (partenariat école) – arr. Chicoutimi
- Cepal (terrain privé) – arr. Jonquière
- Collège de Jonquière (partenariat CEGEP) – arr. Jonquière
- St-Jacques (partenariat école) – arr. Jonquière
- Des Aîné-es – arr. Jonquière
- De la Loire – arr. Jonquière.

– **À POTENTIEL MOYEN**

Sentiers pas très bien définis, mais offrant tout de même un panorama ou des attraits naturels intéressants. Endroits peu fréquentés par des randonneurs, mais plutôt par des VTT :

- Verdun – arr. Chicoutimi
- De la rivière Chicoutimi (face à la Pulperie),
- Canal d’Elkem Métal et environs (terrain privé) – arr. Chicoutimi
- Du Rang 1 (bout de la rue Roussel) – arr. Chicoutimi, en bordure du Saguenay (*secteur des parois d’escalade*)

– **À POTENTIEL FAIBLE**

Sentiers pas très bien définis, certains sont enclavés par des résidences, d’autres sont très sales et nécessiteraient un nettoyage majeur. Endroits fréquentés surtout par le voisinage :

- Boul. Renaud – arr. Chicoutimi
- Mont Ste-Claire – arr. Chicoutimi
- Du Cran – arr. Chicoutimi
- Mousseau – arr. Jonquière
- Boul. du Royaume ou poly de Jonquière – arr. Jonquière
- Dubuisson – arr. Jonquière
- Jean-Deschênes – arr. Jonquière (en raison du bruit industriel).

En terminant, il est important de noter les derniers éléments suivants :

1. **Les sentiers du boisé Panoramique** sont des sentiers à l’usage du vélo de montagne durant la saison estivale. Cependant, ils deviennent à l’usage des **randonneurs/raquetteurs en période hivernale**;
2. Deux secteurs ne disposant pas de sentiers pédestres actuellement pourraient devenir à **bon potentiel pour un parc** et/ou des sentiers pédestres. Ce sont les **anciens terrains Irving dans le rang St-Martin** (arr. Chicoutimi) et les

anciens terrains de la bétonnière sur le boul. Saguenay (arr. Jonquière – secteur St-Jean-Eudes)

## CONCLUSION

### LES CONTRAINTES ET PROPOSITIONS DE MISE EN VALEUR DES BOISÉS URBAINS

La majorité des boisés possède en commun les caractéristiques suivantes :

- Des reliefs en creux (coulées d'argile) ou en bosses (crans rocheux), avec du positif et du négatif. Ils isolent du cadre urbain, recréent la grande nature lointaine, mais observation de crues fréquentes, d'érosion des sentiers, de ponceaux arrachés, de zones humides, de secteurs glissants, de vandalisme. Leur entretien régulier s'avère indispensable.
- Des réseaux de sentiers souvent anciens, de grande proximité, trop nombreux et créant confusion, compaction des sols et fréquentation régulière de quads et mototrails, + fêtards (feux) et cabanes (leurs « ruines » abondent).
- État souvent déplorable et peu invitant de la végétation (« junk forest »), en plus des résidus domestiques riverains et des rebuts divers.
- Utilisation fréquente de matériaux naturels sur place, à faible durée de vie (3 à 7 ans), pour la réfections des infrastructures.

Pour contrer ces problèmes de façon optimale, nous suggérons :

1. La mise en place, pour tous les boisés ciblés, d'un système permanent de repérage des sections de 25m de sentiers, avec de solides **bornes métriques au sol, géoréférencées** (sur le sentier principal et les accès de chaque boisé). Tout randonneur, répondant, bénévole ou parrain pourrait alors facilement transmettre à la ville ou à LVBF une information précise sur tout problème observé.
2. Le dégageant en 2009 de **deux personnes ressources** affectées, dans un premier temps, à ce bornage métrique des sentiers et à surtout à leur entretien minimal, entre autres pour :



- La récupération des arbres renversés ou dangereux pour les randonneurs,
  - Des travaux de reboisement des zones dénudées.
- 3. Le parrainage des boisés** par des écoquartiers, qui demeure toujours la stratégie gagnante pour leur protection, leur entretien, leur fréquentation et leur mise en valeur constante. Idéalement composés de représentants d'écoles, de citoyens riverains et d'associations de plein air, ces **écoquartiers** rempliraient quatre missions interreliées :
- écologique (conscience environnementale accrue des citoyens),
  - sociale (mini projets de quartiers, en possible émulation mutuelle),
  - didactique (apprentissage de techniques arboricoles) et
  - autorégulatrice (contrôle du vandalisme et des pratiques résidentielles perturbatrices).

Notre expérience auprès des écoles nous a appris le nécessaire suivi des écoles adhérentes pour maintenir le dynamisme des parrainages (à ce jour le Cegep de Jonquière, les écoles Odyssee/Dominique-Racine et Charles-Gravel, Saint-Antoine et L'Horizon). Et beaucoup, beaucoup d'énergie (et de sous...) pour y arriver, **mais seule voie royale pour nous donner un réseau d'espaces verts à composante pleinement citoyenne.**

4. La création d'une section du **portail internet municipal**, conjointement monté et entretenu avec LVBF, interactif et dédié aux boisés urbains : dernières nouvelles relatifs à leur état, à la création d'écoquartiers, aux club de marche actifs, aux observations et suggestions des citoyens, etc.
5. La production d'un **dépliant et de cartes du marcheur** pour les différents arrondissements. Ce projet nécessite aussi l'adoption d'une **toponymie officielle** des boisés, mais aussi, à plus grande échelle, des sentiers et attraits majeurs qu'on y retrouve : chutes, rapides, belvédères, délaissés, biotopes singuliers, etc.
6. La réalisation d'un **Plan directeur de mise en œuvre**, ou de planification stratégique des propositions soumises, afin d'alimenter les deux prochains plans triennaux d'investissement de ville de Saguenay.

